

Lutte contre la pauvreté *Les fiches pratiques* Fiche No.2022/2

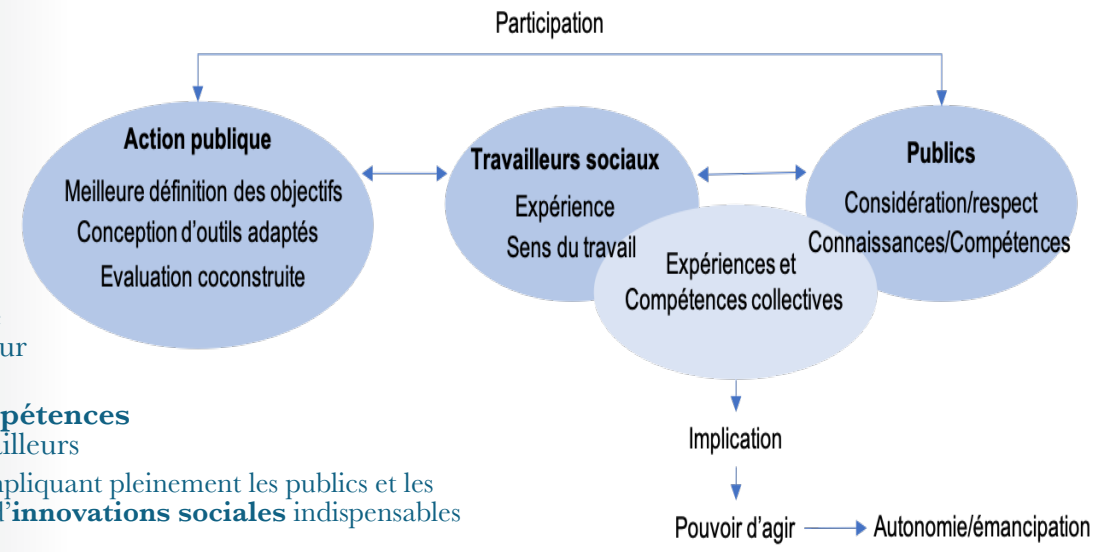
Participation et action publique

La participation peut jouer un rôle déterminant dans la conception d'une action publique au plus proche des besoins, des attentes et, surtout, des capacités des publics. Ces capacités doivent être comprises dans une perspective dynamique :

1. une logique de **réactivation de compétences pré-existantes**: les publics sont des personnes dotées de capacités acquises tout au long de leur vie

2. Une logique de **montée en compétences** grâce à l'accompagnement des travailleurs

La mise en place d'expérimentations impliquant pleinement les publics et les travailleurs sociaux peut être au coeur d'**innovations sociales** indispensables pour réduire durablement la pauvreté.



Une expertise à révéler grâce à l'accompagnement

L'idée que les publics sont les premiers experts de leur situation ne doit pas s'arrêter au constat qu'ils sont détenteurs de savoirs propres à leurs expériences individuelles de la pauvreté. Il s'agit d'abord et avant tout de reprendre dialogue avec des personnes à part entière qui ont eu, avant de subir des accidents et des épreuves, des trajectoires singulières faites d'apprentissages divers. L'une des tendances de la prise en charge des publics les plus fragiles consiste à ne les considérer que sous l'angle de la vulnérabilité en oubliant que ce sont des individus qui n'ont été que momentanément privés de leur autonomie et qui n'aspirent qu'à la retrouver en mettant en oeuvre les compétences qui sont les leurs. L'expérience du CRPA montre que l'accompagnement vers la prise de parole et de responsabilités permet de respecter les personnes mais aussi de leur redonner une confiance permettant d'affirmer une capacité d'expertise essentielle pour une compréhension fine et pertinente des mécanismes de sortie de la pauvreté.

Une relation de confiance avec les travailleurs sociaux

LA mise en place d'une relation de confiance est indispensable à la restauration d'un respect mutuel entre publics et travailleurs sociaux. Là où l'on cherche souvent la «juste distance», il peut être nécessaire, au contraire, de chercher la «juste proximité» et d'agir en laissant de côté un ensemble d'outils de prise en charge et d'accompagnement inadaptés. Cela suppose que les travailleurs sociaux disposent du temps et des marges de manoeuvre (notamment en relâchant les contraintes habituelles de l'accompagnement et la mise en rails des parcours d'insertion). Il s'agit donc non seulement de faire confiance aux publics mais aussi à ceux qui travaillent au plus près d'eux.

Une question de respect

LES recherches sur la pauvreté ont montré que l'une des caractéristiques principales des conditions de vie pauvres est le manque de pouvoir: manque de pouvoir individuel au quotidien pour gérer les risques de la vie courante, la pauvreté est vulnérabilité face à tout une série de difficultés que le reste de la population a les moyens (matériels, économiques, sociaux) de gérer ; manque de pouvoir social et politique lorsque les pauvres ont l'impression de ne compter pour rien, non seulement dans le fonctionnement global de l'ordre économique, social et politique, ce qui se caractérise par une situation de disqualification, mais aussi l'impression de ne compter pour rien dans certains dispositifs conçus pourtant pour faire face aux risques et difficultés des populations défavorisées.

Cette impression repose :

1. Sur le sentiment global d'être confronté à des solutions standardisées pensées pour le plus grand nombre et pas forcément adaptées à leurs situations réels,
2. Sur le sentiment de devoir démontrer sans cesse la légitimité à recevoir une aide (les logiques de contrôle des situations, du parcours, de l'engagement à se sortir de la situation dans laquelle on est, etc.)
3. Sur le sentiment d'être soumis à des règles que le reste de la population ne supporterait pas: les centres d'hébergement, par exemple, peuvent imposer une discipline comportementale qui va jusqu'au (non) choix des vêtements de nuit... Infantilisation et mépris sont pointés du doigt par les publics.

Considérer l'action sociale au regard des droits et des libertés des personnes accompagnées permettrait de sortir d'une logique d'assistantat reposant, justement, sur une disqualification des capacités des publics. L'expérience de la Villa Georgette, à Montpellier, montre qu'il est possible de penser et faire autrement.